

Les bons et les mauvais élèves de la discrimination salariale à l'égard des Femmes, par secteur d'activité

Patrice Roussel

Professeur des Universités

TSM Research, Université Toulouse 1 Capitole, UMR 5303 CNRS

Novembre – Décembre 2019

Depuis 2019, les entreprises françaises sont tenues de calculer l'index de l'égalité femmes - hommes. L'application de cette obligation, introduite par la Loi de 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, est rendue progressive selon la taille des entreprises. En mars 2020, les entreprises de 50 à moins de 250 salariés seront à leur tour concernées par cette obligation. Mesure phare du gouvernement en faveur de la lutte contre les discriminations dans le monde du travail, elle est accompagnée d'un outil livré clé en main par le ministère du travail et de l'emploi. L'objectif est d'aider toutes les entreprises à calculer cet indice selon une méthodologie universelle. La loi rend obligatoire la communication interne et externe des entreprises sur les résultats de cet indice. Cela pourrait par conséquent entraîner une dynamique favorable à la recherche de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes dans les entreprises.

Lors de la mise en place de cette mesure, fin 2018, le ministère du travail et de l'emploi annonçait un écart salarial moyen de 18,5% en France en faveur des hommes, dont 9% à niveau d'emploi comparable (sources Insee, données 2015). En juin 2018, le Ministère du travail et de l'emploi justifiait la mise en place de cet index, dans le but de mesurer *« les écarts de salaires entre les femmes et les hommes pour en finir avec les 9% d'écarts de salaire injustifiés entre les femmes et les hommes ... Ces inégalités, inexplicables, sont par conséquent inadmissibles »*.

Or, les organismes engagés dans la lutte contre les discriminations retiennent que les écarts salariaux sont supérieurs à 18% (ex. Observatoire des inégalités) et calculent chaque année le nombre de mois et de jours pendant lesquels les femmes travailleraient gratuitement. La pression sociale en faveur de la réduction des inégalités salariales entre les femmes et les hommes est donc forte, et le calcul de l'index d'égalité femmes-hommes place les entreprises devant leurs responsabilités.

En septembre 2019, l'INSEE a noté une très lente amélioration de l'écart du salaire moyen entre les hommes et les femmes (18,40%), mais sur les données 2016, donc bien avant la mise en œuvre de l'index de l'égalité femmes-hommes. Les effets de cette mesure seront visibles d'ici trois ans à priori. Toutefois, en étudiant les données de 2016, on peut observer que la première cause de discrimination salariale en France, indépendamment du genre, vient du fait de travailler dans un secteur d'activité plutôt

qu'un autre. Si la chance, les opportunités, le mérite ou le milieu familial conduit une jeune personne à travailler dans tel ou tel secteur d'activité, sa situation salariale en sera considérablement impactée. L'analyse des salaires par secteur d'activité montre en 2016 (Insee, septembre 2019, T203) un écart salarial de près de 87% entre les secteurs qui rémunèrent le mieux et ceux qui allouent les plus bas salaires. Cet écart impressionnant est très rarement discuté.

Une analyse plus fine des données salariales fournies par l'INSEE montre que les secteurs d'activité qui rémunèrent le plus sont « très masculins » (tableau 1), alors que les secteurs d'activité qui rémunèrent le moins sont « très féminins » (tableau 2). Cette situation contribue pour une part aux différences de salaires entre hommes et femmes lorsqu'on observe les écarts à l'échelle du pays (18,40%). Cependant, on peut également constater que parmi les secteurs d'activité qui rémunèrent le plus (tableau 1), certains jouent le jeu de la lutte contre les discriminations salariales (6% d'écart salarial entre hommes et femmes) alors que d'autres montrent un retard considérable (54% d'écart salarial).

C'est pourquoi nous proposons d'examiner les écarts salariaux entre les hommes et les femmes par secteur d'activité détaillé. Nous allons voir à la lumière des données les plus récentes de l'INSEE, que certains secteurs d'activité sont exemplaires et ont su développer une culture égalitaire entre hommes et femmes, alors que d'autres secteurs ont pris un retard considérable en la matière. Nous pourrions également observer quels sont les secteurs qui contribuent le plus à la discrimination salariale entre les femmes et les hommes en France, et par conséquent, à recenser de manière précise les bons et les mauvais élèves en matière de différenciation salariale entre les femmes et les hommes.

Tableau 1 : Les 20 secteurs d'activité les plus rémunérateurs en France en 2016, sources : Insee, septembre 2019

Secteurs Activités	Salaire annuel moyen brut	Effectifs en EQTP	Salaire annuel moyen brut Femmes	Salaire annuel moyen brut Hommes	% Femmes en EQTP	Ecart salaire moyen Hommes /Femmes
Administration de marchés financiers	122 874	528	110 866	133 112	46,02%	16,71%
Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures	114 552	377	77 737	122 519	17,77%	36,55%
Gestion de fonds	112 588	17 316	78 768	138 018	42,92%	42,93%
Courtage de valeurs mobilières et de marchandises	90 620	2 410	61 542	110 731	40,87%	44,42%
Fonds de placement et entités financières similaires	86 691	14 359	54 982	114 142	46,40%	51,83%
Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions	85 903	4 651	73 056	91 209	29,24%	19,90%
Activités de soutien aux autres industries extractives	80 525	398	66 028	89 621	38,69%	26,33%
Promotion immobilière de bureaux	78 119	575	49 424	102 967	46,43%	52,00%
Réassurance	77 049	5 716	60 682	97 412	55,44%	37,71%
Autres intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques	75 305	1 955	61 257	87 048	45,52%	29,63%

Activités des sièges sociaux	70 235	158 246	53 292	86 930	49,63%	38,70%
Activités des sociétés holding	67 964	95 122	46 347	89 616	50,04%	48,28%
Production de films pour le cinéma	67 396	5 874	60 010	73 457	45,08%	18,31%
Transports par conduites	66 952	4 573	63 659	67 786	20,21%	6,09%
Production de combustibles gazeux	66 914	466	60 078	68 935	22,75%	12,85%
Fabrication d'équipements d'aide à la navigation	65 304	22 565	55 466	68 291	23,29%	18,78%
Autres activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.	64 698	4 098	44 020	95 892	60,13%	54,09%
Édition de chaînes généralistes	64 425	14 985	58 246	69 392	44,56%	16,06%
Distribution films cinématographiques	64 140	1 343	54 798	77 378	58,60%	29,18%
Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques	64 006	4 344	56 266	67 864	33,26%	17,09%
Salaire annuel brut moyen France	35 865	16017125	31 708	38 846	41,76%	18,38%
Salaire annuel net moyen France	26 856					
Salaire annuel net médian France	21 468					

n.b. données en emplois équivalents temps plein. Salaires en euros incluant tous les éléments de rémunération prévus dans le contrat de travail. Nomenclature NAF des secteurs d'activité : www.insee.fr/fr/information/2406147

Tableau 2 : Les 20 secteurs d'activité les moins rémunérateurs en France en 2016, sources : Insee Septembre 2019

Secteurs Activités	Salaire annuel moyen brut	Effectifs en EQTP	Salaire annuel moyen brut Femmes	Salaire annuel moyen brut Hommes	% Femmes en EQTP	Ecart salaire moyen Hommes / Femmes
Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel	22 816	67 202	20 843	24 941	51,86%	16,43%
Enseignement primaire	22 750	19 594	21 884	28 334	86,57%	22,76%
Location de vidéocassettes et disques vidéo	22 710	90	22 043	23 123	37,78%	4,67%
Débits de boissons	22 678	40 940	21 092	23 867	42,86%	11,63%
Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	22 462	9 776	21 909	23 828	71,17%	8,05%
Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	22 443	8 782	21 308	23 266	42,06%	8,42%
Commerce de détail textiles, habillement et chaussures sur éventaires et marchés	22 429	507	22 669	21 979	65,29%	-3,14%
Enseignement pré-primaire	21 996	725	21 962	22 426	92,55%	2,07%
Accueil de jeunes enfants	21 971	57 965	21 689	26 781	94,47%	19,01%
Cuisson de produits de boulangerie	21 936	6 460	20 642	23 843	59,57%	13,43%
Commerce d'alimentation générale	21 729	21 733	21 213	22 217	48,67%	4,52%
Restauration de type rapide	21 430	139 813	21 069	21 757	47,62%	3,16%
Nettoyage courant des bâtiments	21 334	196 671	19 974	23 250	58,49%	14,09%
Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé	20 938	5 438	20 353	22 474	72,38%	9,44%
Autres services personnels n.c.a.	20 866	25 068	20 027	24 579	81,56%	18,52%
Aide à domicile	20 743	166 009	20 503	25 371	95,07%	19,19%
Blanchisserie-teinturerie de détail	20 709	8 226	19 810	23 584	76,19%	16,00%
Coiffure	20 693	71 963	20 389	22 629	86,44%	9,90%

Soins de beauté	19 781	15 795	19 575	26 271	96,92%	25,49%
Aide par le travail	16 149	143 374	16 890	15 632	41,08%	-8,05%
Salaire annuel brut moyen France	35 865	16017125	31 708	38 846	41,76%	18,38%
Salaire annuel net moyen France	26 856					
Salaire annuel net médian France	21 468					

n.b. données en emplois équivalents temps plein. Salaires en euros incluant tous les éléments de rémunération prévus dans le contrat de travail. Un écart salarial négatif signale que les femmes obtiennent un salaire plus élevé que les hommes. Nomenclature NAF des secteurs d'activité : www.insee.fr/fr/information/2406147

Pourquoi observer les salaires selon les secteurs d'activité ?

Les causes de discrimination salariale généralement citées (Observatoire des Inégalités, DARES) relèvent des pratiques de gestion des carrières (difficultés d'accès aux postes à responsabilité, notamment chez les cadres et cadres supérieurs), des pratiques de gestion du temps de travail et des emplois (choix libre ou imposé d'occuper un emploi à temps partiel), des pratiques de gestion des heures supplémentaires. En résumé, les femmes auraient moins accès aux postes à responsabilité à tous les échelons hiérarchiques de l'entreprise, seraient davantage concernées par les emplois à temps partiel et effectueraient moins d'heures supplémentaires. Lorsque ces conditions de travail sont contrôlées, ainsi que la catégorie d'emploi, l'âge des salariés et la taille des entreprises, le ministère du travail estime que 9 à 10% des écarts de salaires entre hommes et femmes restent inexplicables. Il s'agirait de la discrimination salariale dite « pure ». Pourtant, cette situation cache des réalités extrêmement différentes selon les secteurs d'activité.

Notre étude porte sur la classification de l'INSEE, la plus détaillée des secteurs relevant du privé (entreprises, organisations à but non lucratif, activités libérales, artisans) et du public (entreprises à capitaux publics), hors agriculture et hors fonctions publiques, soit près de 700 secteurs, couvrant plus de 16 millions de salariés. Ce niveau d'analyse vise deux objectifs :

- Présenter à l'échelle de chaque secteur d'activité détaillé, le niveau d'écart salarial constaté entre hommes et femmes. Cet écart renseigne sur les pratiques salariales et de gestion des ressources humaines qui ont cours dans un secteur. Nous verrons que les écarts de salaires oscillent entre plus de 60% et moins de 1% selon les secteurs d'activité. De telles différences devraient interpeller les différentes parties prenantes de ces secteurs et engager une réflexion en profondeur sur cette question.
- Présenter aux entreprises et dirigeants des secteurs privés et para-publics, le niveau d'écart salarial constaté dans le secteur d'activité auquel appartient leur propre organisation. L'analyse par secteur d'activité détaillé offre un regard précis sur les pratiques salariales des entreprises d'un même secteur. Il devient

alors possible et pertinent de confronter le résultat de leur score à l'index de l'égalité femmes – hommes, à l'écart observé au sein de leur secteur. Les informations ne sont pas parfaitement similaires, cependant, elles renseignent sur des tendances précises et claires, permettant de vérifier la cohérence ou l'incohérence, mais aussi la singularité d'une entreprise au sein de son secteur d'activité en matière de pratiques salariales et de discrimination salariale.

Classer les secteurs d'activité selon le niveau d'écart salarial hommes - femmes

Les données de l'INSEE (source : INSEE, tableau T203, 26/09/2019) étudient les salaires de 689 secteurs d'activité, hors secteur agricole et hors fonctions publiques. Les données portent sur l'année 2016. Parmi ces secteurs, 39 d'entre eux ne sont pas traités par l'INSEE, soit pour des raisons de secret statistique, soit pour des raisons de données insuffisantes ou manquantes. Ainsi, ce sont 650 secteurs d'activité qui sont retenus dans notre analyse. Rappelons que ces secteurs relèvent du privé (entreprises de tout statut et de toutes tailles, organisations à but non lucratif, activités libérales, artisanat) et du public (entreprises à capitaux publics). Ils couvrent plus de 16 millions de salariés.

Nous proposons de catégoriser les 650 secteurs d'activité en 5 groupes :

- les secteurs dont l'écart salarial hommes – femmes est supérieur ou égal à 30% (tableau 4)
- les secteurs dont l'écart salarial hommes-femmes est compris entre 20 et moins de 30% (tableau 5)
- les secteurs dont l'écart salarial hommes-femmes est compris entre 9% et moins de 20% (tableau 6)
- les secteurs dont l'écart salarial hommes-femmes est compris entre 5% et moins de 9% (tableau 7)
- les secteurs dont l'écart salarial hommes-femmes est inférieur à 5% (tableau 8).

Quel sens est donné à cette catégorisation ? Méthodologie

- un écart supérieur ou égal à 30% souligne que ces secteurs d'activité contribuent le plus aux différences de salaires entre hommes et femmes à l'échelle de la France. Ils sont les premiers responsables du niveau moyen de différenciation salariale entre les femmes et les hommes en France (18,5%). Ils développent des pratiques de gestion des ressources humaines en décalage avec ce qui se fait dans la plupart des autres secteurs d'activité. Une introspection en profondeur semble nécessaire en matière de politique RH !
- un écart compris entre 20% et moins de 30% souligne que les secteurs concernés contribuent fortement aux différences de salaires entre hommes et femmes. Ces niveaux d'écarts salariaux exigeraient des évolutions significatives dans les politiques de gestion des ressources humaines. Soulignons qu'une entreprise qui

présenterait un écart salarial moyen supérieur à 20% obtiendrait un score de 0 à l'index de l'égalité femmes-hommes, sur le critère des écarts de salaire.

- un écart compris entre 9% et moins de 20% souligne que les secteurs concernés contribuent assez fortement aux différences de salaires entre hommes et femmes. Le choix de la borne de 9% symbolise le constat établi par le ministère du travail : 9% des écarts salariaux correspondraient à de la discrimination dite « pure ». Soulignons aussi qu'une entreprise qui présenterait un écart salarial moyen supérieur à 9% obtiendrait un score inférieur à 30 points à l'index de l'égalité femmes-hommes, sur le critère des écarts de salaire. Moins de 30 points, placerait l'entreprise en difficulté pour atteindre le score minimal de 75 point à l'ensemble des critères de l'index d'égalité femmes-hommes.
- Un écart compris entre 5% et moins de 9% souligne que les secteurs concernés contribuent modérément aux différences de salaires entre hommes et femmes en France. Ils ont réussi à mettre en place des politiques de gestion des ressources humaines inclusives. La borne de 5% représente l'objectif d'écart salarial hommes-femmes à ne pas dépasser selon l'index de l'égalité femmes-hommes. Cet objectif de 5% d'écart salarial s'applique au sein d'une entreprise, pour chaque catégorie socioprofessionnelle retenue (employés ; ouvriers ; techniciens et agents de maîtrise ; cadres et ingénieurs), et pour chaque tranche d'âge retenue (moins de 30 ans ; 30 à 40 ans ; 40 à 50 ans ; plus de 50 ans). Si l'objectif est atteint idéalement dans chaque catégorie d'emploi, et dans chaque tranche d'âge, à l'échelle de l'entreprise, un écart salarial de 5% ne devrait pas pouvoir être dépassé. Cependant, le calcul de l'index prévoit de la souplesse afin de tenir compte de l'historique des entreprises, des spécificités éventuelles de leur activité, de leurs contraintes (économiques, sociologiques...). En ce sens, l'index conçu par le ministère du travail introduit des marges de manœuvre que notre catégorisation permet de reconnaître. Un score de 75 points est admissible, ce qui correspondrait à un écart salarial moyen situé autour de 8,5%.
- Un écart inférieur à 5% souligne que les secteurs concernés contribuent faiblement aux différences de salaires entre hommes et femmes en France. Les cultures métiers, organisationnelles, syndicales, les contraintes économiques, les dynamiques de relations sociales, pourraient être explorées dans le but de comprendre les résultats exemplaires en matière d'égalité salariale entre hommes et femmes. Ces secteurs seraient potentiellement en avance en matière de politique de gestion des ressources humaines inclusive.

Les secteurs à forts écarts salariaux « sont plus féminins » et proposent les salaires les plus élevés ... surtout pour les hommes !

Le tableau 3 permet d'observer que dans les secteurs d'activité où les écarts salariaux entre hommes et femmes sont les plus élevés ($\geq 30\%$), les femmes sont, en proportion des effectifs salariés, plus nombreuses ($>55\%$). Elles tendent à y être mieux rémunérées (38 325,64 €) que dans les secteurs où les écarts salariaux sont plus faibles. Cependant, les hommes tendent, en moyenne, à bénéficier de rémunérations significativement plus élevées et profitent pleinement d'une position très favorable (62 806,83 €).

A l'inverse, les secteurs d'activité où les écarts salariaux entre les hommes et les femmes sont les plus faibles ($<5\%$), les femmes sont en proportion des effectifs, moins nombreuses ($>22\%$). Les niveaux moyens de salaires ont tendance à y être les plus faibles (33 861,83 €), de même que pour les hommes (34 289,54 €). Ces secteurs semblent marqués par une forte culture égalitaire et un contexte économique qui pourrait les contraindre à la compression des salaires.

Tableau 3 : tendances moyennes des salaires hommes et femmes, féminisation des secteurs, écarts salariaux

Catégorisation des secteurs d'activités selon le taux d'écart salarial Hommes / Femmes	Moyenne du pourcentage de femmes des secteurs d'activité	Moyenne des niveaux de salaires annuels moyens Femmes des secteurs d'activité	Moyenne des niveaux de salaires annuels moyens Hommes des secteurs d'activité
Ecart salarial H/F $\geq 30\%$	55,94%	38 325,64 €	62 806,83 €
Ecart salarial H/F de 20% à moins de 30%	47,99%	34 845,82 €	46 163,09 €
Ecart salarial H/F de 9% à moins de 20%	38,74%	33 888,35 €	39 630,15 €
Ecart salarial H/F de 5% à moins de 9%	26,26%	34 381,10 €	36 544,40 €
Ecart salarial H/F de moins de 5%	22,02%	33 861,83 €	34 289,54 €

Résultats par catégorie de secteurs d'activités

Les secteurs d'activité à écarts salariaux hommes-femmes les plus élevés en France : supérieur ou égal à 30%

53 secteurs d'activité sont concernés (cf. Annexes), soit 8,1% des 650 secteurs d'activité observés par l'INSEE. L'écart salarial le plus élevé dépasse 60% (tableau 4) et concerne une activité essentiellement exercée en libérale (professions dentaires). Les secteurs qui suivent immédiatement, sont essentiellement composés d'entreprises et présentent une population féminine très importante, laissant supposer que les conditions d'emploi (niveau de poste, temps complet, etc.) sont très favorables aux hommes. Il conviendrait d'analyser au cas par cas la situation de ces secteurs. Dans le tableau 4, nous présentons les 20 secteurs les plus emblématiques de cette catégorie laissant une place prépondérante à des secteurs de services, alors que les secteurs industriels sont au bas de cette tranche (cf. Annexes). Parmi les 20 secteurs qui présentent les taux moyens les plus élevés de différenciation salariale entre les hommes et les femmes, 10 relèvent d'activités financières et d'assurance, 3 d'activités de santé, et 2 d'activités relatives à la gestion d'entreprises, à des organismes de sport, ou à l'immobilier. Il conviendra de porter une grande attention aux résultats de l'index d'égalité femmes-hommes, présentés par les entreprises de ces secteurs, et d'en apprécier la cohérence avec l'écart salarial mesuré à l'échelle de leur secteur d'activité. Cette comparaison permettra d'affiner la compréhension de leur « culture RH » en matière d'égalité hommes – femmes.

Tableau 4 : Secteurs d'activité dont l'écart salarial Hommes / Femmes est supérieur ou égal à 30%

Secteurs Activités	Salaire annuel moyen brut	Effectifs en EQTP	Salaire annuel moyen brut Femmes	Salaire annuel moyen brut Hommes	% Femmes en EQTP	Ecart salaire moyen Hommes/Femmes
Pratique dentaire	31037	31673	28384	71663	93,87%	60,39%
Supports juridiques de gestion de patrimoine mobilier	32124	16923	27651	65489	88,18%	57,78%
autres activités services financiers hors assurance et caisses retraite nca	64698	4098	44020	95892	60,13%	54,09%
Promotion immobilière de bureaux	78119	575	49424	102967	46,43%	52,00%
Fonds de placement et entités financières similaires	86691	14359	54982	114142	46,40%	51,83%
Évaluation des risques et dommages	44002	9737	30238	59194	52,46%	48,92%
Activités des sociétés holding	67964	95122	46347	89616	50,04%	48,28%
Courtage de valeurs mobilières et de marchandises	90620	2410	61542	110731	40,87%	44,42%
Gestion de fonds	112588	17316	78768	138018	42,92%	42,93%
Activités de clubs de sports	40734	46554	27093	46916	31,19%	42,25%
Activité des médecins généralistes	40887	38664	37013	63472	85,36%	41,69%
Activités des agents et courtiers d'assurances	41296	68771	34305	58298	70,86%	41,16%
Fabrication de vêtements de travail	32733	1698	26942	45481	68,73%	40,76%
Activités des agences de recouvre-	40840	3943	33671	55724	67,49%	39,58%

ment de factures et des sociétés d'information financière sur la clientèle						
Autres activités médecins spécialistes	30052	12936	28444	46739	91,21%	39,14%
Autres activités liées au sport	42055	9008	29873	48877	35,90%	38,88%
Activités des sièges sociaux	70235	158246	53292	86930	49,63%	38,70%
Autres activités auxiliaires services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.	56233	13740	43199	70049	51,46%	38,33%
Promotion immobilière d'autres bâtiments	60991	2650	47307	76623	53,32%	38,26%
Réassurance	77049	5716	60682	97412	55,44%	37,71%

N.b. les 20 secteurs où l'écart salarial moyen hommes/femmes est le plus élevé en France.

Les secteurs d'activité à écarts salariaux hommes-femmes très élevés : de 20 à moins de 30%

118 secteurs d'activité sont concernés (cf. Annexes), soit 18,1% des 650 secteurs d'activité observés par l'INSEE. Seuls les 20 premiers secteurs ayant les écarts salariaux les plus élevés sont ici présentés (cf. tableau 5). Ils appartiennent à des secteurs tant des services que de l'industrie. Ils se caractérisent par une proportion de salariés femmes relativement élevée, mais laissant place à une grande disparité de situations. Dans cette catégorie, les « Autres activités de soutien aux entreprises » présentent les écarts de salaires les plus élevés entre hommes et femmes (29,9%). Dans cet ensemble de secteurs, il conviendra de comparer les index d'égalité femmes-hommes calculés par les entreprises et l'écart salarial moyen mesuré à l'échelle de leur secteur. Rappelons qu'un écart moyen de salaires supérieur à 20% entre hommes et femmes, dans une entreprise, entraîne un score de 0 sur ce premier critère de l'index d'égalité femmes-hommes.

Tableau 5 : Secteurs d'activité dont l'écart salarial Hommes / Femmes est compris entre 20% et 30%

Secteurs Activités	Salaire annuel moyen brut	Effectifs en EQTP	Salaire annuel moyen brut Femmes	Salaire annuel moyen brut Hommes	% Femmes en EQTP	Ecart salaire moyen Hommes/Femmes
Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	41777	106683	35228	50318	56,60%	29,99%
Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie	33375	5962	31676	45188	87,42%	29,90%
Administration d'immeubles et autres biens immobiliers	39518	39069	34579	49261	66,35%	29,80%
Commerce de gros (interentreprises) de parfumerie et de produits de beauté	49601	16156	43892	62497	69,32%	29,77%
Agences immobilières	37490	63765	32321	45964	62,12%	29,68%
Autres intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques	75305	1955	61257	87048	45,52%	29,63%
Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines-outils	48911	4364	36791	52268	21,70%	29,61%
Télécommunications sans fil	48412	10754	38546	54629	38,66%	29,44%
Fabrication de vêtements de dessus	37299	15180	33981	48111	76,51%	29,37%
Distribution films cinématographiques	64140	1343	54798	77378	58,60%	29,18%
Fabrication d'équipements électriques	46441	12109	36269	51201	31,88%	29,16%

et électroniques automobiles						
Fabrication de produits électroniques grand public	44192	1373	34250	48241	28,91%	29,00%
Activités juridiques	41074	95747	38338	53870	82,39%	28,83%
Autres assurances	48646	137207	42730	59881	65,50%	28,64%
Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé	26867	7997	24932	34876	80,54%	28,51%
Assurance vie	59858	21948	50535	70582	53,49%	28,40%
Autres intermédiations monétaires	53367	353711	45526	63585	56,58%	28,40%
Fabrication de composants électroniques	49622	25367	39115	54543	31,89%	28,29%
Location et location-bail de machines de bureau et de matériel informatique	58044	2232	47627	66380	44,44%	28,25%
Autres activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite	49466	7605	44102	61386	68,97%	28,16%

N.b. les 20 secteurs où l'écart salarial moyen hommes/femmes est le plus élevé de cette catégorisation.

Les secteurs d'activité à écarts salariaux hommes-femmes élevés : de 9 à moins de 20%

289 secteurs d'activité sont concernés (cf. Annexe), soit 44,5% des 650 secteurs d'activité observés par l'INSEE. Les 15 premiers secteurs ayant les écarts salariaux les plus élevés sont ici présentés (cf. tableau 6). Nous avons ajouté 15 autres secteurs en fin de tableau afin notamment de mettre en exergue les 5 secteurs qui dans cette catégorisation présentent des écarts de salaires négatifs, c'est-à-dire en faveur des femmes.

Le premier point d'observation, dans cette catégorie de secteurs d'activité, est insolite : les organisations syndicales de salariés sont les plus mal placées. En tant qu'employeurs de salariés, elles sont en tête de ce classement avec un écart salarial de près de 20%, soit au-dessus de la moyenne nationale. Ces organisations devraient également étudier la situation de leur gestion des ressources humaines !

Un second point à mettre en exergue, c'est l'apparition des premiers secteurs à écart salarial négatif. Parmi les 650 secteurs d'activité observés par l'INSEE, 52 ont des écarts salariaux favorables aux femmes, soit 8% des secteurs d'activité. Dans la catégorisation présente (écarts salariaux situés entre 9% et moins de 20%), seulement 5 secteurs connaissent cette situation. Il s'agit de secteurs de services (ex. agences de placement de main d'œuvre), mais aussi industriels. Egalement soumises au calcul de l'index d'égalité femmes-hommes, il conviendra d'observer comment les entreprises de ces secteurs vont engager des politiques de rééquilibrage du traitement salarial entre les hommes et les femmes, dans l'éventualité où leur score à l'index serait trop faible.

Tableau 6 : Secteurs d'activité dont l'écart salarial Hommes / Femmes est compris entre 9% et 20%

Secteurs Activités	Salaire annuel moyen brut	Effectifs en EQTP	Salaire annuel moyen brut Femmes	Salaire annuel moyen brut Hommes	% Femmes en EQTP	Ecart salaire moyen Hommes/Femmes
Activités des syndicats de salariés	37082	8610	34412	43010	68,94%	19,99%
Autres activités d'édition	36766	2215	32538	40629	47,77%	19,91%
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	41408	6440	35744	44631	36,26%	19,91%
Intermédiaires commerce machines, équipements industriels navires avions	85903	4651	73056	91209	29,24%	19,90%
Hébergement social personnes âgées	25715	43952	24878	31055	86,45%	19,89%
Fabrication d'autres équipements automobiles	38895	61446	32586	40655	21,82%	19,85%
Préparation de fibres textiles et filature	28621	3181	24385	30409	29,68%	19,81%
Fabrication de machines pour les industries textiles	52102	3213	43580	54323	20,67%	19,78%
Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	55869	5099	47204	58812	25,36%	19,74%
Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	32352	12135	28634	35668	47,14%	19,72%
Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	36484	14553	31837	39654	40,55%	19,71%
Commerce de gros (interentreprises) d'habillement et de chaussures	35883	23249	32528	40514	57,99%	19,71%
Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	41388	15358	35015	43566	25,47%	19,63%
Fabrication de produits explosifs	46368	3655	39190	48748	24,90%	19,61%
Arts du spectacle vivant	37855	30799	33644	41816	48,48%	19,54%
.....						
Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	55037	19057	50815	56259	22,45%	9,68%
Commerce de gros (commerce interentreprises) de mobilier de bureau	40033	3239	37619	41605	39,46%	9,58%
Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé	20938	5438	20353	22474	72,38%	9,44%
Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	33712	84798	30906	34126	12,88%	9,44%
Fabrication de motocycles	35815	1169	33014	36417	17,71%	9,34%
Contrôle technique automobile	27600	10846	25360	27922	12,56%	9,18%
Location de logements	34389	91404	32851	36142	53,27%	9,11%
Activités d'enquête	31165	940	29708	32676	50,85%	9,08%
Autres activités du travail des grains	37492	3004	34965	38455	27,60%	9,08%
Construction aéronautique et spatiale	60138	110109	55637	61173	18,69%	9,05%
Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	36442	1419	39217	35941	15,29%	-9,11%
Activités des agences de placement de main-d'œuvre	39597	9106	41249	37782	52,37%	-9,18%
Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	35763	453	39596	35122	14,35%	-12,74%
Hébergement social adultes et familles en difficultés autre hébergement social	25253	33085	26772	23067	59,00%	-16,06%
Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment	37298	415	43600	36901	6,02%	-18,15%

N.b. les 15 secteurs où l'écart salarial moyen hommes/femmes est le plus élevé de cette catégorisation et les 15 secteurs où l'écart salarial est le plus faible incluant les 5 secteurs à écarts négatifs (différenciation salariale favorable aux femmes).

Les secteurs d'activité à écarts salariaux hommes-femmes modérés : de 5 à moins de 9%

89 secteurs d'activité sont concernés (cf. Annexe), soit 13,7% des 650 secteurs d'activité observés par l'INSEE. Les 15 premiers secteurs ayant les écarts salariaux les plus élevés sont ici présentés (cf. tableau 7). Nous avons ajouté 15 autres secteurs en fin de tableau dans le but de mettre en exergue les 11 secteurs qui dans cette catégorisation présentent des écarts de salaires négatifs, c'est-à-dire en faveur des femmes.

L'ensemble de ces secteurs d'activité présente des écarts salariaux entre hommes et femmes d'un niveau satisfaisant au regard de la situation des secteurs précédents. En moyenne, ce sont des secteurs dont la population de salariés est relativement moins « féminine » (ex. réparation et maintenance navale) tout en incluant quelques secteurs à population plus « féminine » (ex. vente à distance sur catalogue général).

11 secteurs présentent des salaires plus favorables aux femmes, alors que ce sont des secteurs « masculins » si l'on en juge à la proportion modérée de femmes salariées. On peut supposer qu'elles y occupent des postes à responsabilité.

Tableau 7 : Secteurs d'activité dont l'écart salarial Hommes / Femmes est compris entre 5% et 9%

Secteurs Activités	Salaire annuel moyen brut	Effectifs en EQTP	Salaire annuel moyen brut Femmes	Salaire annuel moyen brut Hommes	% Femmes en EQTP	Ecart salaire moyen Hommes/Femmes
Réparation et maintenance navale	36287	6362	33514	36799	15,58%	8,93%
Vente à distance sur catalogue général	33751	15351	32255	35408	52,56%	8,90%
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	30902	19609	30296	33255	79,51%	8,90%
Traitement et revêtement des métaux	31813	23483	29521	32382	19,89%	8,84%
Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	44673	13735	41654	45674	24,92%	8,80%
Location et location-bail de machines et équipements agricoles	27443	1093	25190	27608	6,86%	8,76%
Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	25088	17340	23914	26182	48,21%	8,66%
Forge, estampage, matriçage ; métallurgie des poudres	35442	9908	32829	35886	14,53%	8,52%
Commerce de gros (commerce interentreprises) de minerais et métaux	40227	16157	37651	41126	25,86%	8,45%
Location et location-bail de machines et équipements pour la construction	35166	17415	32656	35657	16,38%	8,42%
Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	22443	8782	21308	23266	42,06%	8,42%
Administration publique (tutelle) santé, formation, culture et services sociaux, autre que sécurité sociale	37022	1716	35642	38908	57,75%	8,39%
Construction de navires et de structures flottantes	49698	12123	46318	50561	20,35%	8,39%
Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.	40354	11624	37888	41358	28,93%	8,39%
Industrie des eaux de table	53485	7126	49877	54439	20,90%	8,38%
.....						
Commerce de détail d'équipements automobiles	28386	29285	27089	28648	16,77%	5,44%
Fabrication de papiers peints	29933	151	28739	30294	23,18%	5,13%

Fabrication de caoutchouc synthétique	52195	1312	49884	52564	13,80%	5,10%
Fabrication de pâte à papier	42751	1135	40745	42912	7,40%	5,05%
Travaux de plâtrerie	26443	32409	27677	26352	6,83%	-5,03%
Construction de maisons individuelles	30078	40077	31392	29870	13,70%	-5,10%
Commerce de gros (commerce interentreprises) de déchets et débris	29960	2694	31151	29586	23,87%	-5,29%
Tréfilage à froid	36733	1434	38466	36474	13,04%	-5,46%
Activités de sécurité privée	23704	147359	24946	23536	11,90%	-5,99%
Services d'aménagement paysager	25153	49304	26600	24989	10,19%	-6,45%
Services de déménagement	27997	11095	29602	27726	14,46%	-6,77%
Location de camions avec chauffeur	29075	17529	30954	28960	5,75%	-6,89%
Collecte des déchets non dangereux	30752	34858	32713	30491	11,76%	-7,29%
Aide par le travail	16149	143374	16890	15632	41,08%	-8,05%
Étirage à froid de barres	34170	274	36777	33812	12,04%	-8,77%

N.b. les 15 secteurs où l'écart salarial moyen hommes/femmes est le plus élevé de cette catégorisation et les 15 secteurs où l'écart salarial est le plus faible incluant les 11 secteurs à écarts négatifs (différenciation salariale favorable aux femmes).

Les secteurs d'activité à faibles écarts salariaux hommes-femmes : inférieurs à 5%

101 secteurs d'activité sont concernés (cf. Annexe), soit 15,5% des 650 secteurs d'activité observés par l'INSEE. Les 20 premiers secteurs ayant les écarts salariaux les plus élevés sont ici présentés (cf. tableau 8). Ces secteurs d'activité présentent des écarts salariaux entre hommes et femmes d'un niveau très satisfaisant au regard de la situation des secteurs précédents. Les entreprises et organisations de ces secteurs se situent plus probablement dans les normes fixées par l'index d'égalité femmes – hommes.

36 secteurs présentent des écarts négatifs, c'est-à-dire en faveur des femmes (cf. Annexe), soit 35,6% des secteurs de cette catégorie. Ce sont des secteurs à population relativement « masculine » si l'on en juge à la proportion modérée de femmes salariées.

Parmi les secteurs à écarts positifs, c'est-à-dire en faveur des hommes (Tableau 8), beaucoup d'entre eux ont une population relativement moins « féminisée » (ex. Collecte et traitement des eaux usés). On peut supposer qu'elles y occupent des postes à responsabilité. Mais plus généralement, il semble que ce soient des secteurs de culture managériale et RH égalitaire, soumis à des contraintes socio-économiques pesant sur les niveaux de salaires (ex. Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux ; Autres transports routiers voyageurs). En moyenne (cf. tableau 3), on tend à observer les salaires les plus bas, parmi tous les secteurs analysés, tant pour les hommes que pour les femmes. La compression salariale semble s'y exercer plus durement qu'ailleurs.

Tableau 8 : Secteurs d'activité dont l'écart salarial Hommes / Femmes est inférieur à 5%

Secteurs Activités	Salaire annuel moyen brut	Effectifs en EQTP	Salaire annuel moyen brut Femmes	Salaire annuel moyen brut Hommes	% Femmes en EQTP	Ecart salaire moyen Hommes/Femmes
Collecte des déchets dangereux	33160	3136	31851	33514	21,33%	4,96%
Commerce de gros (interentreprises) de produits à base de tabac	58933	1503	57011	59959	34,80%	4,92%
Location vidéocassettes disques vidéo	22710	90	22043	23123	37,78%	4,67%
Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	25987	62659	25642	26887	72,33%	4,63%
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	43301	7267	41618	43625	16,17%	4,60%
Collecte et traitement des eaux usées	35750	13793	34360	36014	15,98%	4,59%
Enseignement culturel	28451	4935	27887	29212	57,43%	4,54%
Commerce d'alimentation générale	21729	21733	21213	22217	48,67%	4,52%
Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	31997	45009	30725	32179	12,52%	4,52%
Profilage à froid par formage ou pliage	37617	3268	36176	37855	14,20%	4,44%
Construction d'ouvrages d'art	49505	7095	47622	49830	14,73%	4,43%
Fabrication d'emballages en bois	28533	11956	27500	28749	17,30%	4,34%
Laminage à froid de feuillards	37830	346	36361	38011	10,98%	4,34%
Métallurgie autres métaux non ferreux	51635	5174	49884	52144	22,56%	4,33%
Autres transports routiers voyageurs	27160	25505	26278	27433	23,63%	4,21%
Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits surgelés	33555	13424	32530	33956	28,18%	4,20%
Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant	52801	12041	50964	53196	17,70%	4,20%
Traitement et élimination des déchets dangereux	38606	6093	37326	38947	21,04%	4,16%
Métallurgie du plomb, zinc ou de l'étain	47128	1141	45480	47441	15,95%	4,13%
Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	32644	46137	31446	32799	11,45%	4,13%

N.b. 20 secteurs où l'écart salarial moyen hommes/femmes est parmi le plus faible en France.